

Quand les profs...

Bulletin du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke - CSN
 Volume 23, numéro 1
 Jeudi 20 avril 2017

Spécial rapport annuel 2016-2017

Bureau exécutif

Le SPECS-CSN a agi sur plusieurs fronts en 2016-2017. Ce qui suit est un survol des faits saillants de son action.

1- Application de la convention collective 2015-2020

L'année 2016-2017 a été la première année complète de l'application des dispositions de la nouvelle convention collective. Il en est de même pour la lettre d'entente concernant les ressources EESH. L'exécutif avait déjà prévu que des difficultés surgiraient lors du passage de la théorie à la pratique; cela s'est avéré. Que ce soit la nouvelle limite de la charge individuelle à 85, l'utilisation de ressources du volet 1 pour créer des charges à la formation continue ou l'élaboration d'un modèle de répartition des ressources EESH : rien ne s'est fait



À l'avant: Joëlle Brizard, Catherine Ladouceur et Steve McKay.
À l'arrière : Jean Fradette, Anne-Marie Leblanc, Julie Dionne, Michael Labarre et Luc Loignon.

simplement. On doit tenir compte bien sûr de la complexité intrinsèque de ces dossiers, mais il doit être dit que la direction du Cégep de Sherbrooke n'a pas toujours contribué à minimiser les difficultés.

Prenons, par exemple, l'utilisation des ressources EESH. Suite à un changement imprévu de la part du gouvernement, l'entente locale que nous avons élaborée avec la direction au printemps a dû être révisée. Il faut noter au passage que la direction, à l'époque, avait fait preuve d'un véritable esprit de collaboration et que le Cégep de Sherbrooke était le seul à avoir une entente négociée avant la signature de la convention collective. Puis, à l'automne 2016, le comité EESH, auquel siègent des enseignants et des membres de la direction, ont convenu d'une nouvelle entente. Or, au retour de la relâche, la partie patronale a laissé entendre qu'elle remettait en question son engagement. Au moment de faire les tâches, il a été nécessaire pour le SPECS-CSN d'intervenir afin de rappeler à la direction qu'elle se devait de respecter les décisions du comité. Maintenant que cet épisode est derrière nous, il faut constater que le manque de communication entre les intervenants de la direction et une vision changeante ont fait en sorte que le processus de répartition des ressources EESH n'a pas été optimal. Il va sans dire que la partie syndicale souhaite que la situation s'améliore

Spécial rapport annuel 2016-2017

Bureau exécutif.....	1
Comité femmes.....	5
Comité lesbiennes, gais, bisexuel-le-s, trans et alliés (LGBT)	6
Comité précarité.....	6
Commission des études.....	7
Comité PSST.....	7
Comité d'éthique de la recherche avec des humains	8
Comité perfectionnement.....	10
Comité environnement	11
Comité école et société	12
Comité de mobilité étudiante internationale	12
Comité consultatif de la recherche	13
Conseil d'administration	14
Comité « nouveau PAQTNE »	15
Trésorerie.....	16



→ (suite) Bureau exécutif

lors de la prochaine année, mais les récents changements au Service de l'organisation scolaire et l'ambiguïté de la direction lors de nos derniers échanges nous font craindre que la confusion patronale risque de se poursuivre.

À la lumière de ce qui précède, l'exécutif du SPECS-CSN discute fréquemment avec ses homologues des autres cégeps dans le but de s'informer des meilleures stratégies dans l'application de la convention collective. Ce que nous entendons nous conforte dans la nécessité de demeurer extrêmement vigilants. En effet, certaines directions locales militent pour des pratiques qui vont à l'encontre de ce que nous considérons être l'esprit de la convention et de la lettre d'entente sur les ressources EESH. La direction du Cégep de Sherbrooke est bien au fait que nous allons réagir si elle décide de s'inspirer des moins bons exemples de sa fédération.

2- Fin de la surembauche et distribution des ressources

Depuis quelques années, il était nécessaire de résorber un déficit en ETC en raison de la surembauche. Ce déficit devait être comblé à même les ressources à l'enseignement octroyées au Cégep (le volet E). On peut se réjouir que l'année 2016-2017 marque la fin de ce remboursement. Cela dit, le retour à la normale aurait pu être l'occasion, selon la partie syndicale, de mettre en place de meilleures pratiques d'utilisation des ressources, particulièrement celles du volet 2, du volet 3 et de la colonne D. Par exemple, une approche plus cohérente dans la distribution des ressources à l'encadrement ou des ressources d'innovation pédagogique a été mise de l'avant par le SPECS-CSN. Il faut déplorer que la direction du Cégep de Sherbrooke n'ait pas montré une plus grande ouverture.

Finalement, espérons que la « réorganisation » qui a lieu au Service de l'organisation scolaire n'entraînera pas une nouvelle période d'instabilité et son lot de décisions mal avisées. La dernière fois que cela s'est produit, cela s'est soldé par une surembauche que les enseignantes et les enseignants viennent tout juste d'éliminer.

3- Services aux membres

Une part substantielle du travail de l'exécutif consiste à répondre aux questions des membres au sujet de leurs droits et à veiller à ce qu'ils soient respectés. Il s'agit d'une tâche complexe en raison de la diversité des situations rencontrées et des subtilités de la convention collective. Pour être à la hauteur, les membres de l'exécutif suivent fréquemment des formations offertes par la FNEEQ et par le CCSNE. De plus, un système de partage de l'expertise a été implanté au sein de l'exécutif du SPECS-CSN pour permettre à plusieurs exécutants d'accompagner les membres.

Depuis quelques années, les membres de l'exécutif accompagnent aussi des départements et des programmes qui vivent des difficultés de fonctionnement. Que ce soit à titre d'experts de la convention collective ou simplement en

offrant un regard extérieur, l'objectif est d'aider les groupes à retrouver un milieu de travail sain où chacun peut se réaliser. Cet investissement dans la collégialité est un travail de longue haleine, mais l'exécutif juge qu'il est de la plus haute importance.

4- Révision des politiques et des pratiques locales

La direction des études du Cégep de Sherbrooke rêve d'instaurer une politique institutionnelle de gestion des programmes (PIGP). Présentée comme une solution à plusieurs problèmes vécus par les programmes, elle permettrait également de satisfaire aux exigences associées à l'assurance qualité. Sans nier que les opérations de programme pourraient être améliorées, la partie syndicale a toujours douté qu'une politique soit la solution à préconiser. Plutôt qu'une politique abstraite qui impose une vision unique émanant de la direction des études, le SPECS-CSN milite en faveur d'un guide de pratiques élaboré sur la base des besoins exprimés par les programmes. La consultation sur la gestion des programmes qui circule actuellement, entretenant un flou (calculé ?) sur une éventuelle politique, avivent nos craintes, entre autres quant au fait que la liberté que la convention collective assure aux comités de programme soit à certains égards compromise. Au demeurant, la tournée des coordinations de programmes qu'a entrepris l'exécutif du SPECS-CSN ce printemps permettra notamment d'obtenir un portrait plus juste de la situation actuelle de la vie des programmes et de leurs besoins réels. L'information recueillie pourra servir à appuyer nos revendications face à la direction.

Par ailleurs, le SPECS-CSN a décidé l'an dernier de mettre fin au programme d'appréciation de la qualité du travail des enseignantes et enseignants (PAQTE), car avec le temps et les nombreux changements à la direction des études et des programmes, sa fonction avait été travestie. Le syndicat s'était toutefois engagé à travailler à la mise en place d'un véritable processus de développement professionnel reposant sur des bases scientifiques solides. L'exécutif du SPECS-CSN, en collaboration avec un comité syndical, a travaillé avec diligence dans le but de faire avancer les discussions. Analyse du sondage auprès des membres sur l'évaluation, rédaction d'un ensemble de principes directeurs, recherche des meilleures pratiques en s'appuyant sur des données scientifiques : voici quelques-unes des actions concrètes qui ont été réalisées cette année pour faire avancer ce dossier. Bien que la direction affirme qu'il s'agisse d'une priorité, les travaux ont fait du surplace. Si une partie de la situation peut s'expliquer par des facteurs qui ne peuvent être contrôlés (ex. maladie), nous notions dès l'automne déjà que la partie patronale n'était pas en mesure de suivre le rythme. Souhaitons qu'il n'en sera pas de même en 2017-2018.



→ (suite) Bureau exécutif

Un autre processus dans lequel des membres de l'exécutif ont investi beaucoup de temps est celui portant sur les plaintes. Devant l'augmentation du nombre de plaintes et le traitement parfois inconsistant de celles-ci par les directions de secteur, il est devenu évident pour toutes les parties impliquées que la révision et la clarification du processus étaient nécessaires. Les travaux progressent, mais les négociations ne sont pas toujours simples. Soulignons qu'un comité spécial réunissant des représentants de tous les groupes a été mis sur pieds pour permettre l'analyse rapide des situations problématiques dans l'espoir de les gérer dans le meilleur intérêt de tous.

Finalement, le SPECS-CSN, en partenariat avec l'AÉCS et la direction du Cégep de Sherbrooke, s'est engagé dans une réflexion entourant le consentement et les violences sexuelles. Mentionnons d'entrée de jeu que l'exécutif du SPECS-CSN, par l'entremise de ses représentants à la FNEEQ, appuie la position fédérale appelant à proscrire les relations intimes entre enseignants et étudiants. Mais comme il s'agit d'un sujet complexe, la réflexion doit se faire plus largement. En ce sens, le comité école et société du SPECS-CSN et l'exécutif se sont penchés sur la question de l'acceptabilité des relations intimes entre enseignants et étudiants, et ont amorcé une démarche avec l'ensemble des membres du SPECS-CSN. La prochaine étape de cette démarche est à venir : une table ronde aura lieu le 2 mai prochain pour permettre aux membres de la communauté collégiale d'engager un dialogue qu'on souhaite constructif.

5- Consultations sur l'enseignement supérieur et la création d'un Conseil des collèges

L'automne dernier, la ministre de l'Éducation supérieure, Hélène David, amorçait des consultations portant sur de possibles modifications au RREC et sur la création d'un Conseil des collèges. À la lumière du document préparatoire aux travaux et en raison du rôle de premier plan accordé à Guy Demers, plusieurs craignaient que les conclusions soient orientées en faveur d'une vision marchande de l'enseignement collégial. L'exécutif du SPECS-CSN, avec la collaboration du comité école et société, a rédigé un mémoire et en a fait la présentation devant les « experts » choisis par le gouvernement. Le travail de rédaction, bien qu'exigeant, s'est avéré l'occasion de réfléchir et de clarifier notre vision de l'enseignement collégial. Mentionnons au passage que le SPECS-CSN est le seul syndicat local à avoir déposé et présenté un mémoire. À la vue du rapport final des consultations, force est d'admettre qu'une défense vigoureuse d'un réseau collégial accessible dont la finalité dépasse les simples impératifs du marché du travail demeure à ce jour on ne peut plus pertinente.

6- La FNEEQ, le CCSNE et la CSN

Cette année encore, les membres de l'exécutif du SPECS-CSN se sont assurés d'être présents aux différentes instances



organisées par la FNEEQ, le CCSNE et la CSN. Il n'est pas inutile de rappeler l'importance d'une telle participation. Les regroupements et les conseils de la FNEEQ sont les lieux où les orientations politiques et stratégiques sont choisies. Ce sont également des forums lors desquels il est possible d'en apprendre plus sur les actions des directions locales, de la fédération des Cégeps et du gouvernement, sur l'évolution de l'interprétation de la convention collective par les arbitres ainsi que sur les meilleures tactiques pour défendre les membres. On y pose déjà les assises de la prochaine négociation de notre convention collective. Au CCSNE, qu'on appelle communément le Conseil central, c'est la réalité régionale des syndicats de tous les secteurs qu'il est possible d'observer. C'est un endroit privilégié pour promouvoir les services publics et tisser des liens de solidarité avec les travailleuses et les travailleurs de notre région. Puis, dans quelques semaines, plusieurs membres de l'exécutif prendront part au congrès de la CSN (qui se tient une fois par trois ans) qui réunira tous les syndicats membres de la confédération, tous secteurs de travail et toutes régions confondus. Ceux-ci participeront aux échanges avec un objectif : défendre la vision du syndicalisme portée par les enseignantes et les enseignants du Cégep de Sherbrooke.

7- Engagement régional

Le SPECS-CSN, par l'entremise de la présidence, siège au comité de coordination de Solidarité populaire Estrie. Lieu de concertation des différents groupes progressistes en Estrie, l'implication du SPECS-CSN contribue à l'avancement des luttes du deuxième front syndical. L'exécutif du SPECS-CSN a été plus particulièrement impliqué à titre de répondant officiel en éducation lors des écoutes collectives des budgets provincial et fédéral.

8- Dossiers syndicaux locaux

En raison des changements dans la tâche de l'employé de bureau du syndicat, un sous-comité de l'exécutif travaille à revoir la définition de tâches inscrite à sa convention collective. C'est une tâche complexe qui nécessite également des

→ (suite) Bureau exécutif

■ ■ ■ négociations avec l'employé en place. Les travaux avancent cependant à bon train.

■ ■ ■ Un autre sous-comité a épluché les griefs pendant afin d'identifier la meilleure stratégie pour les traiter. Comme certains griefs avaient été déposés bien avant que les membres de l'exécutif actuels soient en place, un travail de recherche a été requis pour analyser s'il était toujours pertinent de les garder actifs.

■ ■ ■ Finalement, un dernier sous-comité s'est penché sur la pertinence de revoir le taux de cotisation syndicale. La position et l'argumentaire de l'exécutif à ce sujet seront présentés lors d'une assemblée extraordinaire dans quelques semaines.

9- La matériathèque

■ ■ ■ À la fin de la session d'hiver 2016, nous apprenions que la direction envisageait fermer la matériathèque du pavillon 4. Les enseignantes et les enseignants qui utilisent les ressources de la matériathèque ont contesté ce plan avec l'appui du SPECS-CSN. Tout au long de l'automne 2016, un représentant de la partie syndicale a participé aux multiples rencontres visant à déterminer les besoins des enseignants du pavillon 4 et les différentes manières de les combler. Le processus s'est poursuivi à l'hiver 2016. Nous attendons toujours que la direction prenne position officiellement, mais pour l'exécutif du SPECS-CSN tout comme pour les professeurs du pavillon 4, il est clair que la présence d'un magasinier à temps plein demeure nécessaire.

10- Remerciements

L'exécutif syndical tient à remercier celles et ceux qui se sont impliqués dans les divers comités syndicaux, notamment le CIDS, le comité école et société, le comité environnement, le comité femmes et le comité LGBT. Votre apport est essentiel à la vitalité du SPECS-CSN cette année.

Comme toujours, le travail des membres de l'exécutif serait impossible à réaliser sans le soutien constant de Luc Loignon. Son organisation, sa capacité d'analyse et son calme contribuent à rendre chaque membre de l'exécutif meilleur.

■ ■ ■ À titre de président du SPECS-CSN, j'ai le bonheur de travailler au sein d'un exécutif engagé, débrouillard et qui ne craint pas les discussions de fond. Je veux souligner l'investissement des « nouveaux » exécutants qui travaillent à parfaire leur formation dans le but de pouvoir offrir le meilleur service aux membres du SPECS-CSN.

■ ■ ■ Je désire terminer ce message en soulignant le départ de Julie Dionne de l'exécutif syndical du SPECS-CSN. Au cours des six dernières années, Julie a siégé à l'exécutif d'abord à titre de trésorière et ensuite en qualité de vice-présidente aux relations du travail. Ceux qui ont eu l'occasion de travailler avec elle ont été à même de constater son énergie, sa grande compréhension des dossiers, sa rigueur et son sens élevé de l'éthique. À titre de trésorière, elle a piloté la réforme des règles d'utilisation du fonds de résistance du SPECS. Elle a également assuré le transfert des investissements du SPECS-

CSN vers des fonds éthiques. Au même moment, afin de se former pour assurer sa relève, elle travaillait en étroite collaboration avec Claude Tétréault, qui nous a quitté pour des jours meilleurs après de nombreuses années à assumer le rôle de délégué syndical. Cela constituait un mandat imposant qu'elle a accompli avec brio. Qu'il soit question de l'analyse de la gestion des ressources, de l'application de la convention collective ou de l'accompagnement des membres, Julie Dionne a pris le relais avec une grande compétence. Cette transition ne s'effectuait pas dans un contexte facile avec les nombreuses coupures que subissait le Cégep. En plus, les turbulences répétées au service de l'organisation scolaire ont ajouté un autre facteur de difficulté et des tâches non prévues.



■ ■ ■ Le premier mai 2015, moment historique de l'histoire du SPECS-CSN, doit beaucoup à l'investissement de Julie, à sa foi dans « la force ouvrière », à son imagination.

■ ■ ■ Lors des négociations de la dernière convention collective, elle a aussi joué un rôle de premier plan dans l'organisation de la mobilisation et dans l'analyse fine des offres. Malgré son rejet public de l'offre finale, elle s'est ralliée et a travaillé avec acharnement pour tenter de mettre en place une méthode d'utilisation des ressources EESH qui soit la plus en phase avec les besoins réels tout en demeurant équitable. Le temps et l'énergie qu'elle a investis sur cette question exigent le respect.

■ ■ ■ Avec le souci d'assurer une transition en douceur, Julie Dionne transmet ses connaissances aux membres actuels de l'exécutif. Elle laisse une équipe bien outillée et forte. Comme président du SPECS-CSN, son sens de la démocratie et son intégrité, sa capacité d'analyser en un clin d'oeil la répartition des ressources et d'identifier les erreurs, son aptitude impressionnante à travailler en multitâches et sa disponibilité à discuter de stratégies syndicales même le samedi soir à 22h vont me manquer. L'ami s'ennuiera surtout de son sens de l'humour, son idéalisme, sa capacité d'indignation toujours renouvelée et la force que procure l'assurance d'avoir à ses côtés une personne droite en qui je peux avoir entièrement confiance. Julie, bonne route ! :||

Comité femmes

Le comité a été mis en place à l'automne 2011. Cette année, il s'est réuni une fois seulement.

Catherine Ladouceur (Français)
Annissa Laplante (Français)
Valérie Boisvert (Physiothérapie)
Valérie Dubé (Sociologie)
Anne Lebel (Travail social)
Marie-Claude Brosseau (Français)

Mandat

Le mandat du comité est de tenir ses membres informées quant aux enjeux et dossiers du mouvement des femmes local, régional et national, de sensibiliser la communauté collégiale aux revendications du mouvement féministe et d'organiser une activité de sensibilisation ou d'information sur le mouvement des femmes, ses enjeux et ses dossiers au moins une fois dans l'année ou selon les intérêts des membres du comité.

Activités 2016-2017

À titre de membre de la FFQ, le comité femmes a posé différentes actions pour sensibiliser les membres du SPECS-CSN quant à l'avenir fragile de l'organisation et pour soutenir sa campagne de financement. En ce sens, une lettre a été envoyée à tous les paliers de gouvernement concernés, une recommandation d'appui a été soumise à l'assemblée générale du SPECS-CSN ainsi qu'un appel au membership individuel.

Dans le cadre de la Journée internationale des femmes (8 mars), le comité femmes a accueilli en conférence Marie-Ève Surprenant, auteure du *Manuel de résistance féministe*, en plus de promouvoir les diverses activités régionales, notamment la soirée de solidarité du CCSNE, lors de laquelle la campagne « Ni viande ni objet : nous sommes contre les

violences sexuelles » de l'AÉCS a été présentée. Le comité a aussi offert à ses membres des épinglettes du 8 mars.

Aussi, une membre du comité femmes a participé au tournage d'une vidéo de la CSN portant sur le 8 mars. Elle y exposait les différents enjeux féministes auquel peut être confrontée une enseignante de cégep dans son travail. Une version courte de cette vidéo a été utilisée pour faire la promotion du 8 mars 2017 partout à travers le Québec, alors que la version longue servira d'outil de sensibilisation dans le cadre des formations en condition féminine offertes par la CSN. Bravo Annissa!

Enfin, les membres du comité se proposent de recevoir, d'ici la mi-juin, les représentantes du Collectif Sherbrooke Féministe, groupe citoyen qui souhaite que s'amorcent des changements au plan municipal sur les questions féministes, pour une discussion autour des revendications féministes locales.

Le comité femmes est membre de ConcertAction Femmes Estrie, qui est la table de concertation régionale des groupes de femmes, et participe aux assemblées générales et différentes formations offertes par l'organisme.

Le comité femmes est aussi membre des PÉPINES et est abonné à plusieurs publications féministes, dont l'accès se trouve sur le site web du SPECS-CSN. :||



COLLECTIF 8 MARS

Mercredi 8 mars
11h45 à 13h15

L'égalité sans limites

Journée internationale des femmes 2017

CONFÉRENCE DE MARIE-ÈVE SURPRENANT

Manuel de résistance féministe

Une invitation du comité femmes du SPECS-CSN

Comité lesbiennes, gais, bisexuel-le-s, trans et allié.es (LGBT)

Julie Dionne (Mathématiques)
Dominique Dubuc (Biologie)
Catherine Ladouceur (Français)

Réunions

Cette année, le comité s'est réuni une fois et nos deux représentantes ont poursuivi notre implication au sein du comité institutionnel CIMS (Comité pour l'inclusion des minorités sexuelles), pour les deux réunions ayant eu lieu.

Mandat

Le mandat du comité s'articule autour de deux grands axes. Le premier est d'offrir une visibilité à la réalité LGBT au sein du Cégep de Sherbrooke en organisant des activités de sensibilisation à ces réalités et aux conséquences de l'homophobie et de la transphobie. Le second axe est de collaborer avec les différents acteurs du Cégep afin de mettre en place des mesures institutionnelles visant explicitement l'amélioration du bien-être des personnes des minorités sexuelles fréquentant le Cégep.

Représentation

Le comité LGBT et allié.es est membre du :

- Comité pour l'inclusion des minorités sexuelles (CIMS);

- Regroupement estrien pour la diversité sexuelle et de genres (REDSG);
- Conseil québécois LGBT.

Actions

Par le biais du CIMS

- La formation de l'INSPQ sera offerte à la fin mai, dans le but d'agrandir le réseau des allié.es et de mettre à jour la formation des actuels membres.
- Une tournée des départements sera mise en place dans les prochains mois.
- La formation LGBTQI2SNB+ a été offerte aux étudiants en Techniques policières et en Sciences humaines profil psychologie.

Par le biais du REDS

Le comité participe à la concertation régionale qui a mené à plusieurs initiatives intéressantes comme le Colloque sur la diversité sexuelle et de genre en ruralité. ❧

Comité précarité

Sylvain Daigneault (Musique)
Michael Labarre (Langues modernes)
Anne-Marie Leblanc (Musique)
Jean Fradette (Mathématiques)

Le comité précarité s'est réuni à deux reprises pour travailler les projets suivants :

- Discussion sur la situation présente des enseignantes et enseignants non permanents;
- Recrutement de nouveaux membres au sein du comité;
- Préparation et invitation des nouvelles enseignantes et des nouveaux enseignants précaires à deux dîners syndicaux, qui ont pour but d'informer, de discuter et d'échanger sur des sujets les préoccupant, entre autres : les principes d'ancienneté, la permanence, les assurances, l'affichage et l'attribution des tâches, le PAQTNE, les droits et la convention, les types de congés, la conciliation famille-travail, la structure syndicale, les perspectives d'emplois, le harcèlement psychologique, etc.

Les dossiers à continuer :

- Recrutement de nouveaux membres au sein du comité;

- Préparation et invitation des nouvelles enseignantes et des nouveaux enseignants (précaires) à des dîners syndicaux qui se dérouleront en 2017 et 2018;
- Surveillance des dossiers chauds (conciliation famille-travail, conciliation travail-travail, affichage des tâches, postes, maintien des précaires à l'emploi, négociations patronales et PAQTNE). ❧



Commission des études (CÉ)

À la session d'automne, quatre réunions régulières ont été tenues, les vendredis 2 septembre, 14 octobre, 11 novembre et 9 décembre, et depuis janvier, deux réunions ont eu lieu, les 28 janvier et 24 mars, en plus de trois réunions de travail portant sur les procédures de révision de notes et sur la PIEA.

Claudine Desautels (Arts visuels)

De plus, cette année, se sont ajoutées à la tâche des enseignants de la Commission des études des réunions du comité de la réussite (21 octobre 2016, 2 décembre 2016, 17 février 2017, 31 mars 2017, 21 avril 2017), dont un des mandats est de faire le bilan du plan de réussite 2011-2018 et de proposer le prochain plan de réussite (2018-2023). Cinq réunions ont été fixées à ce sujet.

La Commission des études a réalisé ses travaux selon ses mandats habituels : les affaires pédagogiques liées aux différents programmes, les dossiers organisationnels et divers échanges pédagogiques.

Affaires pédagogiques liées aux différents programmes et au développement pédagogique

- Modifications aux grilles des programmes : Technologie de système ordinés, Techniques de santé animale, Techniques de physiothérapie, Techniques d'éducation spécialisée, Technologie d'analyses biomédicales, Techniques de bureautique

- Modifications aux plans cadres du programme Technologie du génie électrique - Télécommunication
- Nouvelle AEC en Hygiène et salubrité en entretien sanitaire – ERA.0D

Les dossiers organisationnels

- Officialisation du statut des départements Anthropologie/ Science politique et Sociologie
- Les calendriers scolaires 2017-2018 et 2018-2019.
- Gestion des programmes (consultation préliminaire)
- PIEA (consultation préliminaire)
- Procédure de révision de notes (consultation préliminaire)

Les sujets d'échanges de l'année

- Devis ministériels de la composante de la Formation générale
- Modifications aux conditions d'admission
- Modification au RREC et création du Conseil des collèges
- La place des disciplines contributives dans les programmes

Si vous souhaitez obtenir plus de détails sur l'ensemble des travaux de la Commission, vous pouvez lire les procès-verbaux sur la communauté Commission des études de SAM. Vous êtes aussi invités à contacter vos représentants élus à la Commission des études. ☺

Comité prévention, santé et sécurité au travail (PSST)

Cette année, le comité s'est réuni à plusieurs reprises et le syndicat a poursuivi son travail d'appui à la direction en matière de santé et sécurité au travail.

Joëlle Brizard (Soins infirmiers)
Michael Labarre (Langues modernes)

Comme actions concrètes, nous avons travaillé à réduire le niveau de bruit dans deux secteurs. En Technologie du génie civil, l'insonorisation de certains équipements a permis de respecter le niveau de décibels prescrit. Le département de Techniques de génie mécanique a également accepté de modifier certaines de ses installations afin de réduire les bruits d'impacts perçus au Centre des médias.

De plus, la qualité de l'air a été évaluée dans une salle de machines associée au programme des Techniques de génie mécanique. Le comité est d'avis que, malgré le fait que les normes associées à la qualité de l'air soient respectées, une amélioration est à considérer lors du renouvellement des installations. Parallèlement à tout cela, le comité PSST, en collaboration avec le département de Chimie, élabore présentement un projet pour qu'une ressource à l'interne travaille sur la gestion des matières dangereuses sur le

campus. N'oublions pas non plus que la partie syndicale a dénoncé les conditions hasardeuses lors d'événements météorologiques au cours de l'hiver dernier. À cet effet, nous vous demandons de faire preuve de vigilance lors des déplacements sur le campus et de vous assurer de noter, via Octopus, tout manquement de la part des sous-contractants. Finalement, nous avons continué à travailler sur le chantier qui a pour objectif l'identification et l'évaluation des risques au Cégep.

L'an prochain, les dossiers principaux seront, entre autres, la mise en place des procédures et des pratiques de la gestion des risques et la gestion des matières dangereuses. ☺

FONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION ET L'EMPLOI

35% PLUS ZEN
EN SAVOIR PLUS

Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains

Le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CÉR) a été constitué en juin 2012. L'année 2016-2017 constitue donc sa cinquième année d'activités.

Kim Noël-Boulet (Psychologie), président du comité
Louis Desmeules (Philosophie), vice-président, membre versé en éthique
Louise Bouchard (Technologies de laboratoire), secrétaire
Jonathan Mayer (Philosophie), membre versé en droit
Alexandre Genest (Psychologie), membre suppléant interne
Olivier Domingue (Technologies de laboratoire), membre suppléant interne
Lynne E. Desmarais (représentante de la collectivité)
Sabine Pouillon (membre suppléante externe)
Nahim Jarquim (membre suppléant externe)

Mandat du comité

Le CÉR a reçu le mandat de faire respecter l'engagement du Cégep de Sherbrooke à encadrer les aspects éthiques de la recherche impliquant des sujets humains. Pour remplir son mandat, le CÉR s'appuie sur les normes et standards établis dans la politique sur l'éthique de la recherche avec des sujets humains du Cégep de Sherbrooke ainsi que sur les procédures qui en découlent. Ces règles et procédures ont été rédigées dans le respect de l'Énoncé de politique des trois conseils (EPTC 2) dans lequel sont précisées les exigences des organismes subventionnaires fédéraux que sont le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) en matière d'éthique. Le mandat du CÉR inclut notamment :

- La publication de sa composition et des dates prévues pour ses réunions;
- L'examen de l'aspect éthique des projets de recherche impliquant des sujets humains. Le CÉR doit s'assurer que toute recherche se déroule conformément aux principes éthiques suivants :

- Le respect du consentement libre et éclairé;
- Le respect des personnes vulnérables;
- Le respect de la vie privée et des renseignements personnels;
- Le respect de la justice et de l'intégrité humaine;
- Un équilibre entre les avantages et les inconvénients découlant d'une participation à la recherche.

Cet examen doit mener à l'approbation ou au rejet du projet;

- L'émission de certificats éthiques pour les projets approuvés;
- Le suivi des projets approuvés;
- La production et la mise à jour des documents et formulaires requis pour l'examen des demandes de certification éthique;
- Le dépôt d'un rapport annuel d'activités auprès du conseil d'administration du Cégep de Sherbrooke.

Nombre de réunions

En 2016-2017, le CÉR a inscrit neuf réunions à son calendrier, aux dates suivantes :

- Jeudi, 18 août 2016;
- Mercredi, 14 septembre 2016;
- Mercredi, 12 octobre 2016;
- Mercredi, 16 novembre 2016;
- Mercredi, 14 décembre 2016;
- Mercredi, 1er février 2017;
- Mercredi, 8 mars 2017;
- Mercredi, 5 avril 2017;
- Mercredi, 3 mai 2017.

Une dernière réunion est prévue en juin 2017. La date reste encore à fixer.

Plan d'action et réalisations 2016-2017

Dépôt du rapport d'activité 2015-2016 auprès du CA

Le rapport d'activités 2015-2016 a été adopté par le comité lors de sa réunion du 18 août 2016. Il a ensuite été déposé auprès de la secrétaire du Service des communications et des affaires corporatives, et a été présenté au CA, dans le cadre de sa réunion du 12 octobre 2016.

Examen des demandes de certification éthique

En date du 12 avril 2017, le comité a traité les dossiers suivants :



→ (suite) Comité d'éthique

- 10 demandes de certification éthique;
- 10 certificats ont été émis;
- 0 projet refusé;
- 0 demande de réévaluation ou d'appel.

Suivi des projets déjà approuvés

Dix projets ont fait l'objet d'un suivi. Huit chercheurs ont répondu aux exigences du processus de suivi des projets. Le CÉR attend toujours le rapport pour deux projets de recherche.

Mise à jour de la vitrine web du site du comité incluant :

- La nouvelle composition du comité.
- Une définition de ce qu'est la recherche, une description et des exemples de projets qui nécessitent une certification éthique, une description et des exemples de projets qui ne nécessitent pas de certification éthique :

Les chercheurs s'interrogent parfois sur la nécessité d'obtenir une certification éthique avant de commencer un projet. Dans le but d'éclaircir ce point, le comité a ajouté à sa page web une définition de ce qu'est la recherche, accompagnée d'exemples de situations dans lesquelles la certification est ou n'est pas requise. En cas de doute, les chercheurs sont invités à s'adresser directement au comité pour obtenir conseil.

LANCÈMENT

à bas les tuteurs d'oiseaux!

SUZANNE G. CHARTRAND

NICHIE CHARTRAND
TENEUR DE RÉCÉLONS
(EX-100-PAISLORÉ-RELIANT)

DATE : JEUDI 16 FÉVRIER HEURE : 5 à 7

LIEU : REFUGE DES BRASSEURS
2155, rue Galt Ouest (tout près de l'Université)
<http://www.refugedesbrasseurs.ca/>

- Les démarches et les documents requis pour la présentation d'une demande de certification éthique :

Le comité a revu son formulaire de demande de certification éthique de manière à le rendre plus clair et plus facile à compléter. Les procédures d'examen des demandes de certification éthique ont également fait l'objet d'une révision. Les versions actualisées sont accessibles à partir de la page web du CÉR.

- Document dédié aux étudiants et suivi de son utilité :

Le CÉR a élaboré un guide destiné aux étudiants qui ont à effectuer des projets de recherche impliquant des sujets humains dans le cadre de leurs cours. Le document est maintenant accessible à partir de la page web du CÉR. Les coordinations des différents départements et programmes concernés en ont été informées. L'utilité du document fera l'objet d'une évaluation à compter de l'an prochain.

Processus d'examen des projets multiétablissements

Lorsqu'un chercheur ou une chercheuse souhaite recruter des participants dans plusieurs cégeps, il ou elle doit présenter une demande et obtenir une certification éthique pour chaque établissement dont il souhaite la collaboration. Ce processus peut devenir long et lourd au point de retarder la progression du projet de recherche. L'association de la recherche au collégial (ARC) est sensible à la situation. Le CÉR du Cégep de Sherbrooke suit les travaux de l'ARC à ce sujet et participe à toutes les tribunes proposées par l'ARC pour aborder cette question.

Formation en éthique

Le comité examine actuellement ses besoins en formation et planifie la visite d'un expert pour le début de la session d'automne 2018.

Porte d'entrée des projets de recherche et convenance institutionnelle

Quelques projets approuvés par le CÉR n'ont pu se tenir, la direction des études ne les ayant pas autorisés. Afin de prévenir d'autres situations lors desquelles le CÉR consacre temps et énergie pour assurer l'évaluation de projets de recherche qui, finalement, n'auront pas lieu, nous avons fait part à la direction des études de notre souhait de voir notre établissement créer une porte d'entrée unique pour les projets qui pourraient être dirigés vers le comité d'éthique après avoir été examinés par un comité d'évaluation de la convenance institutionnelle. Le processus devant mener à l'instauration d'un processus d'évaluation de la convenance institutionnelle des projets de recherche est maintenant entre les mains de la direction générale de notre établissement. ■■■

Comité perfectionnement

Pour l'année 2016-2017, le comité perfectionnement se sera réuni à six reprises. Malgré un certain renouvellement des membres de ce comité paritaire, le traitement des demandes reçues s'est déroulé en continuité avec la pratique récente. De plus, un processus de révision du guide et des formulaires aura permis de simplifier certaines pratiques, la nouvelle version du guide entra en vigueur dès le début de la session d'automne 2017.

Geneviève Charest (Éducation physique)
Mathieu Deschamps (Physique)
Lucas Deschênes (Sciences sociales)

Nouvelle équipe

Avec seulement quelques mois d'expérience sur le comité, Mathieu Deschamps était le doyen de vos représentants alors que Geneviève Charest et Lucas Deschênes se sont joints à lui pour un premier mandat. Du côté patronal, la doyenne Chantal St-Onge, Hélène Larocque qui effectuait un retour sur ce comité et Keith Éthier-Delorme ont été les représentants. Sonia Lyonnais, votre référence aux ressources humaines concernant le perfectionnement, participait aussi aux réunions.

Bilan financier

L'allocation annuelle a été calculée sur la base de 428,34 ETC en 2015-2016 (nécessité d'allouer \$195/ETC), ainsi un montant de 83 526,30 \$ a été déposé dans le fonds de perfectionnement qui totalisait donc, en incluant le solde de l'année 2015-2016, 136 051,59 \$ au départ de l'année scolaire 2016-2017. Le déficit accumulé dans les années précédentes est donc maintenant résorbé.

Pour l'année 2015-2016 (au 30 juin 2016), le montant total remboursé est de 58 940,71 \$ alors que pour 2016-2017 les remboursements sont à hauteur de 28 270,54 \$ en date du 7 avril 2017 (notez qu'un grand nombre de remboursements se fait habituellement en fin d'année). Le sujet reste à discuter au comité, mais une hausse du remboursement maximal est éventuellement possible, l'information sera mise à jour dans le guide le cas échéant.

Pratiques simplifiées

Le guide de perfectionnement sera désormais édité pour chaque année scolaire, avec un ajustement potentiel des montants qui se décideront en juin de l'année précédente au comité. La version 2017-2018 se présentera pour sa part sous une nouvelle organisation de l'information alignée sur la clarté et la précision.

Aussi, le comité discute en ce moment pour trouver la meilleure manière de simplifier certains processus :

- Par exemple, il est demandé aux enseignants de fournir une résolution départementale pour les activités de perfectionnement non créditées, mais en même temps

le comité veille déjà à évaluer chaque demande et peut solliciter des précisions au besoin.

- Dans un deuxième cas, il est demandé aux enseignants de présenter une demande de remboursement lorsque le perfectionnement se fait via les services du centre de formation continue (CFC), mais en même temps, une préautorisation doit déjà être fournie au comité lors de l'organisation de l'activité et les enseignants doivent aussi s'inscrire sur la plate-forme web.

Notez que vos représentants veilleront à vous présenter le résultat de ces discussions à l'automne.

Rappel important

Vos représentants vous rappellent que toute demande de remboursement doit être transmise au plus tard 30 jours après la date de fin de l'activité (excluant la période de vacances estivales ainsi que la semaine de relâche de la session d'hiver). Toute demande reçue après le délai de 30 jours sera refusée. Dans une situation où il vous manquerait un document, vous devez tout de même produire votre demande dans le délai prescrit et éventuellement fournir la pièce manquante.

Fin du perfectionnement collectif ? Pas tout à fait

Depuis maintenant trois ans, les demandes de remboursement pour du perfectionnement se font seulement sur une base individuelle, mais cela ne vous empêche pas d'organiser une activité collective de perfectionnement. Le CFC est d'ailleurs disposé à vous accompagner dans vos démarches et cela peut même aller jusqu'à vous proposer des offres de formation selon les besoins que vos départements ou programmes pourraient lui présenter. Au final, chaque professeur devra éventuellement s'inscrire à l'activité organisée pour recevoir un remboursement sur présence qui sera déduit de son allocation individuelle disponible.

Aussi, votre programme pourrait faire face à des besoins de formation circonstanciels de son équipe professorale et un budget pourrait lui être alloué à même le fonds de perfectionnement, et ce, sans passer par les allocations individuelles. Vérifier la section « opérations liées à un programme d'études » dans le guide. ::



Comité environnement

L'année 2016-2017 a été une autre année encourageante pour le comité environnement.

Michael Labarre (Langues modernes)
Fabien Burnotte (Technologie du génie civil)
Jupiter Nakhla (Techniques de réadaptation physique)
Clémence Trudel (Éducation physique)
Alexandre Brizard (Techniques de génie mécanique - TMI)
Valérie Boisvert (Techniques de physiothérapie)

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises pour discuter des sujets suivants :

- Participation aux rencontres du comité C-Viable, traitant notamment de la gestion des matières résiduelles, l'aménagement du campus et le Frigo-Free-go;
- Organisation de deux kiosques, lors de la Semaine québécoise de réduction des déchets à l'automne 2016, l'un sur le compost avec Louis Langlois du marché solidarité, et l'autre sur la récupération avec Myriam Dumont-Breton de l'organisme Festivals et événements verts de l'Estrie (FEVE);
- Participation avec le comité Écolo de l'AÉCS à l'Équipe verte pour sensibiliser au tri des matières résiduelles;
- Diffusion de la publicité des projections de CinÉcolo du comité Écolo de l'AÉCS;
- Relance de la liste courriel des « représentants verts des départements » pour diffuser et recueillir des infos et préoccupations en environnement au Cégep;
- Projection du film *Demain* à la salle Alfred-Desrochers;
- Participation à l'organisation d'un forum citoyen, intitulé « Les suites à *Demain*, le film » en collaboration avec des citoyennes et citoyens de Sherbrooke pour trouver des solutions locales aux défis environnementaux qui nous attendent;
- Organisation d'une sortie au centre de tri de Sherbrooke pour en apprendre davantage sur le tri des matières résiduelles recyclables;
- Nettoyage et revitalisation du talus du pavillon 3 sur la rue Chicoyne;
- Planification et participation aux ateliers de réparation de vélos (automne-vendredis midis, printemps-jeudis midis) entre les pavillons 3 et 6;
- Finalisation et installation de la borne vélo et événement médias, presse et TV;
- Gestion des vélos libre-service (les outils, la réparation) puis publicité et affichage, en partenariat avec l'AÉCS;

- Ajout des places d'abri vélo sécurisé suite au manque d'espace (nouveau lieu d'entreposage extérieur pavillon 2 niveau 1);
- Participation à plusieurs rencontres pour tenter d'améliorer les aménagements cyclables à Sherbrooke, discussion et rencontres avec des conseillers municipaux, avec la section urbanisme et avec des ingénieurs de la Ville, pour corriger la signalisation, améliorer le marquage au sol et amener des suggestions pour les nouveaux projets, principalement la piste en construction mal conçue face au Carrefour de l'Estrie et la piste planifiée et mal conçue du nouveau boulevard René-Lévesque. Appuie aux lettres envoyées à la Ville, ainsi qu'une lettre aux médias transmise par le groupe VUS (Vélo urbain Sherbrooke), en partenariat avec la coop La Déraillé de l'Université de Sherbrooke, le CREE (Conseil régional en environnement de l'Estrie) et les clubs cyclistes locaux (Vélo Sherbrooke). Remerciements à la Ville de Sherbrooke pour l'amélioration des traverses piétons à proximité du Cégep ces dernières années (sur Terrill et au Cégep) suite au travail du comité;
- Participation au forum sur le partage de la rue (recherche conjointe Université de Sherbrooke, Polytechnique et MTQ). Le but est d'appuyer une remise en question de la domination du trafic routier dans les villes et des propositions de solutions favorisant le transport actif (cyclistes et piétons);
- Participation à l'organisation de la Randonnée des élus initiée par le CREE, avec départ du Cégep dans le cadre de « mai, mois du vélo » avec la Ville de Sherbrooke, Vélo-Québec, l'Université de Sherbrooke, le CHUS et autres partenaires, avec l'appui de tous les syndicats d'employés du Cégep, de l'AÉCS et de la direction.

Les dossiers à continuer

- Suivre le dossier de la gestion des matières résiduelles. Continuer à exiger une meilleure gestion du compostage et du triage sur le campus;
- S'assurer que le comité C-Viable se rencontre au moins deux fois par session et qu'il fasse, entre autres, l'état de l'avancement et des coûts des travaux au Cégep ainsi que la gestion et la valorisation des résidus;
- Poursuivre le projet de service d'aide mécano-vélo bénévole avec La Déraillé;
- Suivre le dossier d'aménagement extérieur du Cégep, favoriser des orientations « vertes » et transparentes;
- Continuer à s'investir dans le transport durable (vélo, piéton, bus) et travailler à des aménagements et activités au Cégep et à la Ville de Sherbrooke en ce sens. 🚲

Comité école et société

Le comité école et société se réunit pour réfléchir à divers sujets préoccupants liés au monde de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Claire Denis (Sociologie)
Louis Desmeules (Philosophie)
Sylvie Faure (Français), automne 2016
Jean Fradette (Mathématiques)
Philippe Langlois (Philosophie)

Deux dossiers ont préoccupé le comité école et société cette année. Le premier est la consultation relative aux études supérieures, liée au document préparé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le comité a contribué de façon appréciable et appréciée à ce que les positions défendues par le SPECS-CSN dans son mémoire soient plus claires et mieux argumentées.

Le second dossier est lié à la réflexion nationale sur les relations sexuelles professeur-élève. Le comité école et société a préparé et organisé une table ronde intitulée « Mon prof peut-il être amoureux de moi ? Et vice versa ? ». L'objectif de cette activité est de permettre la réflexion et l'échange entre des points de vue d'enseignant.es, d'étudiant.es, de professionnel.les et d'autres membres du personnel préoccupés par ce sujet. Quatre panellistes (une étudiante, un enseignant, une sexologue-psychothérapeute et une avocate) présenteront des observations, des aspects légaux ou des points de vue qui permettront une amorce de discussion. Cette table ronde, ouverte à toute la communauté collégiale, se tiendra le mardi 2 mai de 13h30 à 16h, à l'Artishow. ☺

Comité de mobilité étudiante internationale

Ce comité est formé en vue d'évaluer et d'accepter des projets de mobilité étudiante hors Québec soutenus par le Service de l'internationalisation du Cégep de Sherbrooke.

Joëlle Brizard (Soins infirmiers)
Marc-Antoine Turcotte (Anthropologie et science politique)
Guillaume Lallier (Français)

Le comité a connu quelques changements dans sa composition au cours de l'année 2016-2017. D'abord, nous avons accueilli Paule Dion, conseillère pédagogique au Service de l'internationalisation, en remplacement de Chantal Laplante. Puis, c'est Keith Éthier-Delorme, directeur de l'enseignement et des programmes du secteur A, qui a occupé la chaise laissée vacante par le départ à la retraite de Christian Houle.

Cinq rencontres ont été tenues par le comité dans la dernière année scolaire, au cours desquelles le comité s'est penché sur différents sujets. Dans un premier temps, le comité a analysé les huit à neuf projets de mobilité de groupe présentés à chacune des sessions, a effectué certaines recommandations aux promoteurs de projets afin de préciser ou modifier la

présentation des projets, puis a assuré le suivi des différents projets en cours de route. Il est intéressant de noter que le nombre de projets internationaux de groupe sont en croissance dans les dernières années, ce qui en dit long sur l'implication et le dynamisme des enseignant.es. Le comité a aussi entrepris des réflexions au sujet de ses pratiques et des pratiques de la communauté de mobilité internationale. Le rôle du comité lors de l'analyse des projets a donné lieu à plusieurs échanges au cours desquels nous avons tenté de clarifier le rôle du DEP, du département et du comité en lien avec les impacts liés à certains projets (absence du personnel enseignant, absence des étudiants, impact pédagogique, etc.). Le comité a également procédé à la simplification des outils liés aux dépôts de projets.

Nous nous sommes finalement entendus sur le fait d'ouvrir une réflexion en lien avec le cours complémentaire « Atelier de préparation à l'international » (360-HBG-SH), au cours du mandat 2017-2018, afin de donner notre avis sur les compétences associées au cours, le contenu du cours ainsi que sur les paramètres entourant l'attribution du cours en question. ☺



Comité consultatif de la recherche du Cégep de Sherbrooke

Marie-France Bélanger, présidente
Julie Dion (conseillère pédagogique), secrétaire
Marie-Hélène Laprise (Technologie de laboratoire), personnel enseignant-recherche
Olivier Domingue (Technologie de laboratoire), personnel enseignant-recherche
Élaine Paré (Techniques d'inhalothérapie), personnel enseignant
Jean Fradette (Mathématiques), représentant de l'exécutif syndical du personnel enseignant
Verlane Julien-Thouin, membre du personnel professionnel
Lucie Bouffard, représentante de l'exécutif syndical du personnel de soutien
Un membre du personnel de soutien à recruter
Deux postes étudiants à confirmer par l'AECS
Alexandre Blanchette, permanence de l'AECS
Étudiant ou étudiante à confirmer

Mandat du comité¹

- Déposer, à qui de droit, les recommandations qui assureront que le développement de la recherche se fasse en accord avec la mission première du Cégep qui en est une d'enseignement.
- Conseiller la direction quant aux orientations et aux mécanismes de développement de la recherche menée au Cégep dans une perspective de planification stratégique.



Mémoire du SPECS-CSN
dans le cadre des
consultations sur l'enseignement supérieur
du ministère de l'Éducation et de
l'Enseignement supérieur du Québec

Préparé par les membres du comité exécutif du SPECS-CSN, en
collaboration avec le comité consultatif de la recherche du Cégep de Sherbrooke

25 octobre 2016

- Analyser les retombées et les impacts des activités de recherche sur la formation des étudiants.
- Recueillir et traiter toutes les informations requises pour analyser les difficultés liées à la pratique de la recherche (ex. : utilisation des ressources humaines et matérielles, aspects santé-sécurité) et formuler des pistes de solution.
- Participer à l'élaboration et aux modifications des politiques liées à la recherche et aux procédures qui en découlent.
- Recevoir l'information sur les projets de recherche actuels et à venir.
- Réévaluer annuellement le présent mandat.

État du comité et ses membres

La dernière réunion a eu lieu le 21 mai 2015. Le comité est inactif depuis ce temps.

Réunion à venir

Une prochaine réunion aura lieu le 2 mai. À l'ordre du jour, il est prévu que nous discutons de la relance des travaux du comité, de l'état des lieux de la recherche au Cégep, des attentes des membres et du mode de fonctionnement du comité, de la formation et de la sensibilisation à la conduite responsable de la recherche ainsi que du plan d'action 2017-2018. Un calendrier des rencontres sera aussi établi.

Projet de plan d'actions 2017-2018

Le plan d'actions 2017-2018 devrait toucher principalement aux dossiers suivants :

- Conduite responsable de la recherche;
- Propriété intellectuelle;
- Pérennisation des projets de recherche appliquée et intégration dans les programmes d'études;
- Analyse de certification éthique : convenance institutionnelle. :||

1- Document disponible sur le répertoire partagé du Cégep. Onglets : Comités/Comité consultatif de la recherche/CCR-mandat-composition-fonctionnement.pdf



Conseil d'administration

La délégation enseignante, élue par ses pairs lors d'une assemblée du SPECS-CSN, a exercé ses pouvoirs et a assumé ses fonctions avec intégrité, assiduité et objectivité. Elle a siégé à dix assemblées du conseil d'administration depuis le mois de mai 2016.

Martin Barrette (Philosophie)
Alexandre Genest (Psychologie)

L'objectif de ce rapport est de présenter les dossiers qui ont une importance pour les membres enseignants du SPECS-CSN. Certains dossiers s'inscrivent directement dans le cycle annuel de gestion, alors que d'autres s'y rapportent indirectement, dans la mesure où ils sont imposés par des agents extérieurs, notamment le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le rapport suivant s'intéresse donc, précisément, aux enjeux les plus pertinents selon vos deux représentants.

Vérificatrice générale du Québec (VGQ)

Cinq cégeps, dont le Cégep de Sherbrooke, ont été audités par le bureau de la Vérificatrice générale du Québec (VGQ) au cours de l'hiver 2016 concernant leurs processus de gestion administrative (dont l'octroi des contrats ou du suivi financier des services autofinancés). La VGQ a déposé son rapport à l'Assemblée nationale, en novembre 2016. Elle a demandé aux cégeps audités de déposer un plan d'action qui représente les actions visant à corriger les lacunes ayant donné lieu aux recommandations de son rapport. Ce plan d'action a été approuvé par conseil d'administration du Cégep de Sherbrooke le 22 mars 2017.

Le plan décennal

Conformément à l'article 26.1 de la Loi sur les cégeps, le Cégep de Sherbrooke doit adopter et transmettre un budget d'investissement ainsi que toute prévision budgétaire. Cette année, le Cégep a déposé un plan pour les 10 prochaines années pour chacune des enveloppes liées au budget d'investissement. Ce plan sera évolutif et révisé annuellement.

Le conseil a autorisé la direction du Cégep de Sherbrooke à déposer une demande d'emprunt à long terme de 1 600 000 \$, lequel emprunt sera enregistré en 2017-2018. La demande d'emprunt concerne le projet de réfection majeure de la résidence. Les coûts des travaux à partir des plans et devis et une évaluation du budget ont pu être effectués par les professionnels (architectes et ingénieurs). Force est de constater que le budget du projet est supérieur à ce qui avait été évalué et que les budgets disponibles sont inférieurs aux prévisions de février 2016.

Admissions et organisation scolaire

Une préoccupation constante du C.A. du Cégep de Sherbrooke est le suivi sur les admissions dans les programmes en début de session d'automne et en début de session d'hiver. Le Directeur des études précise régulièrement les démarches entreprises par l'organisation scolaire, par exemple afin de s'assurer que les étudiants inscrits au Cégep,

confirment leur inscription. Généralement, le Cégep de Sherbrooke maintient un effectif étudiant satisfaisant au-delà de 5800 étudiantEs.

Toutefois, un enjeu majeur pour l'année 2017-18 sera d'évaluer l'impact du départ précipité d'Alain Bombardier de la Direction de l'organisation scolaire.

Constitution et climat du Conseil d'administration

Un nombre important de postes ont aussi été pourvus par de nouveaux membres. Ce processus s'est étalé sur l'année et pour causes : les difficultés de recrutement des membres parents et la continuité de la représentation étudiante. Les membres enseignants, qui étaient présents assidûment, ont pu faire valoir leurs points et d'obtenir l'écoute officielle du conseil d'administration. Le nombre important de nouveaux membres a pour effet de favoriser l'ouverture à la discussion, par contre le manque d'expérience associée au fonctionnement du conseil et des enjeux propres au collégial rend plus difficile une répartition équitable de la prise de parole.

Situation financière

Tout d'abord, le conseil a dû se prononcer sur le plan de redressement sur cinq ans de 971 000 \$, la réorganisation administrative, incluant la réduction du nombre de secteurs d'enseignement et la révision des tâches allouées aux différents postes de direction. Nous tenons à souligner à nouveau l'importance des impacts de cette situation financière sur le personnel de soutien à la suite des suppressions de postes en 2015. Des indices variés nous portent à croire que des impacts commencent aussi à se faire sentir chez le personnel administratif, incluant les cadres.

Aussi, la direction générale a présenté au conseil une révision des cibles du PSD 11-16 en fonction de la situation financière précaire du Cégep. Tout porte à croire que le développement du Cégep sera affecté. Enfin, au niveau provincial, les membres enseignants s'inquiètent de l'effet des coupures sur le réseau collégial. Il est probable que cela exacerbe l'inégalité au niveau financier entre les cégeps et accroisse la compétition entre eux.

Enjeux à venir

En vue de la prochaine année, les membres enseignants du conseil auront davantage à surveiller les enjeux suivants : le suivi du plan de redressement et les impacts du budget sur la qualité de la mission du Cégep de Sherbrooke, les impacts de l'élargissement d'offre d'enseignement (par exemple au campus à Asbestos) ainsi que l'application future des recommandations du rapport Demers sur l'offre de formation collégiale, particulièrement l'attribution de compétences locales dans les programmes.

En terminant, n'oublions pas que les réinvestissements en prévision des élections visant à nous adoucir s'en viennent. ❧

Comité « nouveau PAQTNE »

Le comité « nouveau PAQTNE » est formé dans le but de réfléchir à un processus visant à favoriser l'accueil, l'intégration et le développement professionnel des nouveaux enseignants et des nouvelles enseignantes du Cégep de Sherbrooke.

Louis Desmeules (Philosophie)
Sylvie Faure (Français)
Jean Fradette (Mathématiques)
Mikhael Kowalak (Langues modernes)
Michael Labarre (Langues modernes)
Catherine Ladouceur (Français)
Diane Lafrance (Français)
Steve McKay (Philosophie)

Après une première rédaction par des membres du bureau exécutif d'une liste de principes de base pour un futur processus d'accueil et d'intégration, l'ensemble des membres du comité a eu peu de temps pour réagir par courriel à une proposition de sept principes à amener à l'assemblée

générale du 12 octobre 2016. Ces principes, adoptés par l'assemblée générale, serviraient de base de discussion avec la Direction pour en venir à bâtir un processus d'accueil et d'intégration des nouveaux enseignants et des nouvelles enseignantes le plus significatif possible.

Après une rencontre avec la direction le 28 octobre et une attente de près de deux mois avant de découvrir que la direction reformulait l'ensemble des principes, le comité s'est réuni le 11 janvier pour réagir aux reformulations suggérées. Il en a profité pour amorcer une très brève réflexion sur un premier scénario possible de processus d'accueil et d'intégration des nouveaux enseignants et des nouvelles enseignantes.

Les commentaires principaux du comité sur la réécriture des principes ainsi qu'une demande de rencontre ont été acheminés le 12 janvier à la direction. En date du 4 avril, le SPECS-CSN est toujours en attente de cette rencontre. ❧



